

**Une résistante
à la tête de
l'Œuvre
Nationale de
l'Enfance**

Yvonne Nèvejean
SAUVER
LES ENFANTS

RÉCIT DE **Romane Carmon**

SOMMAIRE

Préface	7
<hr/>	
1. Une rencontre tardive	15
2. La protection de l'enfance	23
3. Une guerre se prépare	49
4. L'occupant s'installe	71
5. Un espace <i>judenfrei</i>	95
6. Au secours des enfants juifs	121
7. Une photo comme objet de controverse	235
8. Libérer et reconstruire	255
9. Un retour (im)possible à la vie d'avant	271
10. Les traces visibles de la mémoire	295
<hr/>	
Sigles et acronymes	307
Sources et bibliographie	309
Remerciements	319

PRÉFACE

En 1987, alors que je postulais pour un emploi au Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale – aujourd'hui le CegeSoma –, le directeur de l'époque m'a lancé d'un air très assuré : « Mais ne pensez-vous pas que la guerre est avant tout une affaire d'hommes ? » Je lui ai répondu qu'à mes yeux, tous les civils étaient touchés par les guerres et que, s'agissant de la Seconde Guerre mondiale, les femmes avaient sans conteste souffert et s'étaient engagées... Je ne sais si cette réponse était celle qu'il attendait, toujours est-il que ma candidature a été retenue.

Par la suite, cependant, cette question des femmes dans la guerre n'a pas constitué l'un des fils rouges de mes recherches. À l'époque, il s'agissait d'ailleurs d'un non-sujet, d'un angle mort. Ce n'est que dix ans plus tard, en 1997, à la faveur d'un projet « Femmes et guerre » et d'une exposition sur ce thème, que la question m'est apparue dans toute sa complexité et son universalité, tant spatiale que temporelle. Entre-temps, si la question du rôle des femmes dans les guerres avait fait l'objet de quelques recherches, elle restait néanmoins à la marge des productions historiographiques. Que dire alors des résistantes, plus inconnues encore que les résistants, pour paraphraser les neuf féministes qui, le 26 août 1970, ont manifesté à Paris, sous l'Arc de Triomphe, avec une banderole portant le message « Il y a plus inconnu que le Soldat inconnu – sa femme » ?

Et de fait, qui étaient les résistantes ? Dans quelles formes d'action s'étaient-elles engagées et pourquoi en savait-on si peu

à leur sujet ? Toutes ces questions restaient et restent encore largement sans réponses. Pourtant, leur rôle est loin d'avoir été négligeable et ne s'est pas limité à celui de courrière... Elles représentent 15 % des résistants reconnus – soit près de 24 000 résistantes ! – et sans doute bien davantage encore, si l'on tient compte de la pratique répandue parmi elles de solliciter moins que leurs homologues masculins la reconnaissance et l'obtention d'un statut. C'est que nombre d'entre elles s'étaient engagées dans un cadre familial ou considéraient n'avoir rien fait d'« *extra-ordinaire* » ou qui puisse être considéré comme relevant de la « Résistance ».

Les sources traditionnelles les invisibilisant, comment parvenir à embrasser cette réalité des femmes en résistance ? Il faut ruser avec elles, utiliser des méthodes alternatives, aller au-delà des définitions classiques et des réseaux bien établis. Mais outre ces nombreuses femmes dissimulées derrière un écran de fumée par l'Histoire et les pratiques sociales, il en est d'autres – peu – qui occupaient des postes à responsabilité, qui avaient une visibilité sociétale et qui se sont engagées dans un contexte professionnel et personnel. Pourtant, même elles ont souvent – et longtemps – été ignorées par les grandes synthèses et autres monographies.

Ce silence accablant s'applique à merveille à Yvonne Nèvejean, même si elle n'est sans doute plus tout à fait une inconnue aujourd'hui. L'eau a cependant dû couler sous les ponts... En février 1965, elle a été déclarée « Juste parmi les Nations », figurant ainsi parmi les premières et les premiers à obtenir ce statut instauré deux ans plus tôt. Pourtant, à l'époque, personne n'en a parlé. Pas un seul article dans la presse belge pour évoquer son itinéraire... Trente ans plus tard, en 1996, la poste belge lui a consacré un timbre, et deux

nouvelles décennies plus tard, en 2019, la Ville de Bruxelles lui a fait l'honneur de lui dédier une rue, à deux pas de la rue Andrée De Jongh, une autre grande dame atypique de la Résistance belge.

Jusqu'à ce jour, aucune biographie digne de ce nom ne nous avait permis de mesurer l'ampleur et l'importance de son engagement. Au-delà des grandes synthèses qui s'attachent à des groupes ou à des mouvements, à des catégories professionnelles, l'approche individuelle de l'histoire de la Résistance se révèle pourtant particulièrement féconde, surtout lorsque l'auteure nous plonge dans un récit passant de l'évolution générale au cheminement personnel. Pour mener cette recherche, Romane Carmon s'est plongée dans quantité de sources, des sources orales aux rapports écrits d'acteurs essentiels, des fonds d'archives de l'Office national de l'enfance à ceux de l'United States Holocaust Memorial Museum, de ceux de l'Association des Juifs en Belgique à ceux du Comité de défense des Juifs, deux structures aux objectifs *a priori* antinomiques mais dont d'autres études ont montré une certaine porosité entre elles. S'il n'existait aucune synthèse retraçant le parcours d'Yvonne Nèvejean, la question de la persécution des Juifs a, elle, fait l'objet de nombreuses recherches.

Ce qu'il nous est donné à lire ici n'est pas une histoire sèche, dénuée d'émotions. L'auteure s'exprime à la première personne du singulier, laissant transparaître son ressenti dans un dialogue informel entre passé et présent. Elle parvient à nous faire partager les sentiments, les peurs mais aussi la certitude du devoir accompli de ces femmes qui ont aidé à cacher des enfants et qui, pour ce faire, ont parfois dû aller jusqu'à les arracher à leur famille. Comment rester indifférent à de tels drames même si, comme cela apparaîtra *a posteriori*, il s'agis-

sait de la seule voie vers le sauvetage ? Aujourd'hui, cette approche humaine est de celles qui nous parlent. Mais si l'émotion est une porte d'entrée efficace, elle ne suffit pas et doit se conjuguer avec une démarche d'historienne s'attachant à respecter rigoureusement les règles de la discipline.

L'ouvrage de Romane Carmon va au-delà d'une simple biographie. Au fil des pages, nous sommes entraînés de la naissance de l'ONE à la politique mortifère de l'occupant à travers le cheminement individuel d'une femme, Yvonne Nèvejean, au départ une assistante sociale parmi d'autres, devenue en 1940, dans un monde ne se conjuguant encore qu'au masculin, la première directrice de l'ONE. C'est à ce titre et avec le professionnalisme l'ayant caractérisée de bout en bout qu'elle a été amenée à faire des choix et à s'engager pour sauver les enfants. Certes, aujourd'hui, on a retenu et reconnu le sauvetage des « enfants juifs ». Mais tout, dans le comportement d'Yvonne Nèvejean, nous montre que son engagement était total et pluriel. Depuis les enfants exposés dès mai 1940 aux vicissitudes de la guerre jusqu'à ceux appelés à disparaître de la surface de la Terre au nom d'une doctrine raciste, pour tous, elle a été présente. Pour les sauver, elle n'a pas hésité à prendre tous les risques. Certes, elle n'a pas agi seule et ses complices ont été nombreuses au sein de l'ONE dans cette vaste opération de sauvetage. Il s'agissait en effet avant tout et principalement de femmes, qui constituaient la majorité du personnel de l'ONE. L'anonymat se lève ici pour la première fois sur certaines d'entre elles. Comme le souligne la fille adoptive d'Yvonne, « elle ne pouvait imaginer qu'on s'en prenne aux enfants, ces enfants devaient avoir une chance de vivre ». En d'autres termes, son engagement professionnel est source lui-même de résistance. Pour qu'il en soit ainsi, elle a mobilisé, dans un

contexte ô combien difficile, tout ce que son institution pouvait offrir. Dans une certaine mesure, on peut dire que l'ONE a poursuivi jusqu'à l'ultime sa mission de protection de l'enfance en protégeant aussi ceux dont l'occupant avait décidé l'anéantissement, en se mettant au service de l'enfance volée, de l'enfance cachée.

Yvonne Nèvejean a également sollicité son carnet d'adresses, de la reine Élisabeth à divers membres du monde bancaire – car le sauvetage avait aussi un coût – en passant par le Comité Gilles, un réseau clandestin qui informait le gouvernement de Londres et par lequel transitaient également des financements destinés à sauver des enfants. Lorsque les enfants du home de l'AJB de Wezembeek-Oppem ont été transférés à la Caserne Dossin, le 30 octobre 1942, Yvonne Nèvejean a ainsi directement pris contact avec la reine Élisabeth. Les enfants ont finalement été libérés et donc sauvés. Est-ce l'intervention de la reine – ce ne sera pas la seule du genre – ou Yvonne Nèvejean s'est-elle rendue en personne à la Gestapo, menaçant de se jeter par la fenêtre si les enfants n'étaient pas libérés ? L'Histoire ne tranche pas, mais cet épisode tragique nous montre qu'il ne s'agit pas seulement de l'engagement individuel d'Yvonne Nèvejean, même si l'auteure nous montre qu'elle en a été le pilier essentiel, le socle sur lequel tant de possibles ont pu s'édifier.

La directrice de l'ONE est elle-même un bel exemple de ce silence des sources. Alors que lui a été reconnu le statut d'« agent de renseignement et d'action », celui de « résistante civile » ne l'a pas été. Aujourd'hui, ces opérations de sauvetage d'enfants se retrouveraient sans conteste sous ce label. Aucun dossier de demande n'existe pourtant. Il semblerait qu'elle n'en ait pas introduit. Est-ce parce qu'elle ne l'a pas jugé nécessaire ?

Est-ce parce que la reconnaissance comme agent – le statut sans doute le plus prestigieux – lui paraissait suffisante et que celle-ci couvrait déjà ses activités de sauvetage d'enfants juifs, puisqu'il est en principe impossible d'être reconnu sous des statuts différents pour les mêmes faits ? Pourtant, son engagement a sans conteste dépassé cette dimension puisque, grâce aux archives de Walter Ganshof van der Meersch, l'auteure nous apprend qu'Yvonne Nèvejean a également caché les archives des services de renseignement dont il assurait la direction ainsi que des messages destinés au gouvernement de Londres.

S'intéresser au plus près à la vie d'une héroïne, c'est aussi courir le risque de se laisser prendre dans les filets d'une hagiographie, d'être totalement fasciné par son sujet. Malgré une implication personnelle manifeste, Romane Carmon reste avant tout une historienne, veillant par exemple à ne pas passer sous silence un détail dérangeant, telle cette photographie de 1938 où l'on voit Yvonne Nèvejean en compagnie de dignitaires nazis. Y aurait-il eu un épisode inavouable dans le passé de celle qui n'était alors pas encore directrice générale de l'ONE ? Que faisait-elle en leur compagnie ? L'auteure suit la piste jusqu'au bout du possible, nous offrant des clés de compréhension...

Mais patience... Une préface ne doit pas tout révéler.

CHANTAL KESTELOOT

Historienne, CegeSoma/Archives de l'État

01.

UNE RENCONTRE TARDIVE

Mars 2021. Mon téléphone indique un appel manqué. Sur mon répondeur, un réalisateur me propose de contribuer à un documentaire sur la Résistance en Belgique pour la RTBF, la Radio-télévision belge francophone. Il a eu vent de ma recherche sur les résistantes – au féminin pluriel. En s’inscrivant dans la même veine que *Kinderen van de collaboratie* et *Kinderen van het verzet*¹, l’objectif de ce projet est de déplacer le point de mire depuis les héros vers leurs enfants. Comment se sont-ils construits et vivent-ils avec la Résistance en héritage ? Première étape, et non des moindres : trouver ces « enfants ». Nombre d’entre eux sont nos aînés et, avec les années qui nous séparent aujourd’hui des événements, la mission est de taille : mobiliser leurs souvenirs, quand leur santé physique le permet encore.

Force est de constater que l’appel à témoignages pour *Les enfants de la Résistance* suscite plus d’enthousiasme que pour le premier volet, *Les enfants de la collaboration*². « Logique, me lance une amie. Plus facile d’exposer l’histoire de son père

1 *Kinderen van de collaboratie* et *Kinderen van het verzet* sont deux séries documentaires sur l’héritage de la collaboration et de la Résistance en Belgique néerlandophone diffusées sur la VRT.

2 Documentaire réalisé par Tristan Bourlard, coproduction Les Gens – RTBF, 2020.

résistant que celle de son père collabo ! » Elle n'a pas complètement tort, quand on sait à quel point ces « petites histoires » occupent encore de la place dans les mémoires. Sans surprise, les premières réponses sont celles des admirateurs inconditionnels de leurs parents. Ce récit d'héroïsme, ils le connaissent par cœur et y ont même, dans certains cas, consacré un livre. Ils seraient « heureux de le partager avec nous » puis, « vu les temps qui courent, ce témoignage est d'utilité publique ».

Ensuite se manifestent ceux que j'oserais appeler sommairement les « curieux modérés » : ces enfants qui ont mis les mains dans le cambouis il y a de cela des années, mais sont dépassés par la masse de documents, parfois hermétiques, que leur ont laissés leurs parents, sans parler des procédures administratives souvent trop rigoureuses pour y avoir accès... Pourtant, les zones d'ombre de ce bout d'histoire familiale continuent de piquer leur curiosité, voire, chez certains, de hanter leurs nuits. « C'est comme un vide jamais comblé, même quatre-vingts ans après les faits », me confie l'un d'eux. Pour cette catégorie-là de descendants, le projet de documentaire s'annonce comme une belle occasion de rouvrir le livre là où ils l'ont laissé.

Arrive alors la troisième catégorie de témoins. Je parle de ces enfants, aujourd'hui âgés eux aussi, qui, pour une quelconque raison, ne se sont pas penchés sur l'histoire de leur parent résistant. Celle-ci est devenue l'affaire de la troisième, voire de la quatrième génération, investie du fameux « devoir de mémoire ». En scrutant le profil Instagram de l'amie d'une amie, une publication attire mon attention. Datée de 2020, c'est une photo de sa grand-mère et elle, debout, le dos contre un mur blanc surmonté d'une plaque au nom d'« Yvonne Nèvejean ». Elle a écrit : « Bruxelles a désormais une rue au

nom de mon arrière-grand-mère, Yvonne Nèvejean. Elle était directrice de l'Œuvre nationale de l'enfance pendant la Seconde Guerre mondiale. »

TROUVER DES SOURCES

En quête perpétuelle de femmes tombées dans l'oubli, je ressens une légère montée d'adrénaline à la lecture de cette information. Même si une publication Instagram ne constitue en rien un gage de fiabilité, une porte semble s'ouvrir. J'interroge internet au sujet de cette Yvonne Nèvejean dont je ne sais rien, qui me sort deux ou trois articles de presse : 74 années après la fin de la guerre, une rue du quartier Tivoli à Laeken a été inaugurée à son nom³. La nouvelle ne semble cependant pas avoir fait grand bruit à l'époque. Dommage, quand on sait qu'en 2024, seulement 7,71 % des rues de Bruxelles portent le nom d'une femme, pour 91,05 % de rues aux noms d'hommes⁴.

J'ai l'intime conviction d'ouvrir une brèche, car, jusqu'ici, notre appel à témoignages n'a permis de collecter que des histoires de Résistance au masculin. N'est-il pas primordial de rendre toute la visibilité à ces femmes qui ont fait bien plus qu'« aider les résistants » ? Au cours de ma recherche universitaire sur les femmes dans l'Armée secrète, les mots d'historiennes françaises m'ont interpellée ; ceux de Catherine

3 « Yvonne Nèvejean a sa rue à Laeken : qui est cette Oskar Schindler bruxelloise ? », *L'Avenir*, 28 novembre 2019 [en ligne].

4 Seuls 0,05 % des noms de rue sont ceux d'hommes trans, 0 % de femmes trans. Statistiques fournies par la plateforme interactive www.equalstreetnames.brussels.org.

Lacour-Astol : « L'expérience clandestine est par nature évanescence. Approcher cette expérience dans sa déclinaison féminine est plus délicat encore »⁵ ; ceux de Claire Andrieu : « Pour procéder à cette déconstruction de l'universel masculin, il faut se situer à la fois dans le court terme de l'histoire politique et dans le long terme des représentations. »⁶ Aujourd'hui, l'historiographie des femmes résistantes en Belgique repose principalement sur les études d'Emmanuel Debruyne sur les services de renseignement, d'Adeline Rémy sur le réseau Comète, ou encore de Fabrice Maerten sur le Hainaut⁷. À vrai dire, le sujet ne dépasse que rarement le paragraphe, le chapitre, l'ancrage territorial ou sectoriel.

Le travail des historiennes et des historiens porte plus souvent sur le général que sur le particulier. Autre temps, autres enjeux mémoriels : la France semble accorder davantage d'importance aux destins singuliers de ses héros et héroïnes – citons Lucie Aubrac, Bertie Albrecht, Germaine Tillion ou encore Geneviève de Gaulle parmi les femmes. Certaines ont d'ailleurs elles-mêmes raconté leur histoire. Pour sortir les femmes belges de l'ombre, il faut attendre les rencontres telles que celles de Claire Pahaut avec Mouchka Stassart⁸, Nina

5 C. Lacour-Astol, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015.

6 C. Andrieu, « Les résistantes, perspectives de recherche », *Le Mouvement social*, 180, 1997, p. 69.

7 Ces trois études font partie intégrante de l'ouvrage publié sous la direction de Robert Vandebussche, *Femmes et Résistance en Belgique et en zone interdite*, Villeneuve-d'Ascq, Institut de recherches historiques du Septentrion, 2007.

8 M. Stassart et C. Pahaut, *Je vous le dis, j'aime la vie*, Éditions Claire Pahaut, 2013, biographie de la résistante Amanda, dite Mouchka, Stassart.

Erauw⁹ et Lily de Gerlache¹⁰ ou de Marie-Pierre d'Udekem d'Acoz avec Andrée De Jongh¹¹. Citons également l'ouvrage d'Anne Nelson sur l'action de Suzanne Spaak à Paris¹². 15 à 20 % des effectifs de la Résistance belge sont constitués de femmes. L'assignation traditionnelle à des rôles ne les empêche pas d'occuper un large éventail de fonctions : collecte d'argent, timbres et vivres, distribution de journaux clandestins, hébergement et convoiement de réfractaires, falsification de documents, transport et cache de documents, armes et explosifs¹³.

Si, de façon générale, l'historiographie de la Résistance féminine peine à se développer, c'est aussi parce que les sources manquent. De nombreuses résistantes ne se sont pas considérées comme telles après la guerre. Elles auraient moins couru que les hommes après la reconnaissance, estimant n'avoir « rien fait que d'ordinaire »¹⁴. D'autres ont considéré que la distinction du chef de famille valait pour l'ensemble du foyer. Leurs actions n'ont pas laissé de traces, car, après tout, elles se sont inscrites dans la lignée de leurs assignations habituelles – héberger, nourrir, soigner, taper à la machine. Entre également en ligne de compte une hiérarchisation de l'engagement tendant à invisibiliser l'égalité entre les hommes et les femmes face aux dangers de la répression.

9 Claire Pahaut, « Nina Erauw, je suis une femme libre », Les Cahiers de la Mémoire n°2, asbl Hainaut, Culture et Démocratie, 2009.

10 C. Pahaut, *Ces dames de Ravensbrück*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2024.

11 M.-P. d'Udekem d'Acoz, *Andrée De Jongh : une vie de résistante*, Bruxelles, Racine, 2016.

12 A. Nelson, *La vie héroïque de Suzanne Spaak : Paris 1940-1944*, Paris, Laffont, 2018.

13 E. Gubin et C. Jacques, *Encyclopédie d'histoire des femmes, Belgique, XIX^e-XX^e siècle*, Bruxelles, Racine, 2018, p. 278.

14 C. Andrieu, *op. cit.*, p. 87.

UN PROFIL ATYPIQUE DE LA RÉSISTANCE AU FÉMININ

L'objectif n'est pas d'héroïser le personnage, car ses actes en disent long. L'histoire d'Yvonne Nèvejean se doit d'être racontée pour contribuer à l'histoire des femmes en Belgique. À côté des quelques articles de presse sur l'inauguration de la rue à son nom, internet renseigne une page *Wikipédia* à son nom. Yvonne Nèvejean n'est donc pas de ces héroïnes tombées irrémédiablement dans les méandres de l'oubli. Les informations ne sont pas denses pour autant et doivent encore être passées au tamis. Elles ont le mérite de lever le voile sur un profil atypique qui tranche particulièrement avec la personnalité de la plupart des résistantes féminines rencontrées jusqu'ici. Non, Yvonne Nèvejean ne s'est pas engagée pour soutenir son mari ou pour épauler son frère. Elle ne s'est pas non plus laissée enrôler par des amis par goût de l'aventure. Quelle image s'en faire, si elle ne répond pas à celle de la femme en bicyclette, transportant des messages cachés dans le cadre de son vélo et sillonnant les rues en feignant une attitude naïve, car à cette époque, on soupçonne peu les jeunes filles ?

« La Résistance a utilisé, comme couverture, la féminité et les présomptions d'innocence, de fragilité et d'ignorance qui [...] distinguent [la femme] du sexe fort et c'est bien parce que l'occupant partage les mêmes représentations culturelles et sociales du comportement féminin que cette couverture [a] pu être efficace » (Hélène Eck, historienne)¹⁵.

15 F. Rouquet, « Dans la France du Maréchal », dans C. Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997, p. 674.

À vrai dire, Yvonne Nèvejean est une femme de pouvoir. En 1940, elle se trouve à la tête de la plus grande organisation sociale de l'époque, l'Œuvre nationale de l'enfance. Encore aujourd'hui, celle-ci continue d'avoir une grande importance auprès des jeunes mères. Sous un autre nom : Office de la naissance et de l'enfance, mais toujours sous le même sigle, ONE. Là-bas, on l'appelle « Madame le Directeur », à une époque où il est plus facile de féminiser le mot « ouvrier ».

Cette image, Marie-Catherine, sa fille adoptive, l'évoque comme étant en total décalage par rapport à celle qu'elle garde de sa « Tina ». Elle se remémore surtout cette femme qui souffrait de migraines incessantes et qui abusait de l'Optalidon¹⁶ pour se soulager. La jeune fille était sommée, avec son frère, Jacques, de ne pas faire trop de bruit pour préserver le repos de la nouvelle épouse de son père. Marie-Catherine se demande encore comment Yvonne a pu supporter de telles mises à l'épreuve avec une santé aussi fragile. Car en effet, Yvonne Nèvejean a sauvé des enfants juifs, et pas qu'un peu : on parle de trois à quatre mille. Souvent l'œuvre de femmes, cette action clandestine lui vaut le titre de « Juste parmi les Nations » et la presse belge et internationale va jusqu'à parler d'une « Oskar Schindler à la belge ». Voilà un rapprochement quelque peu hâtif, voire erroné, si l'on sait la véritable histoire de cet industriel allemand. L'adaptation cinématographique de Spielberg a réussi, mais pas suffisamment pour certains, à retranscrire les intérêts purement financiers l'ayant incité à engager des juifs dans son usine, la Deutsche Emailwarenfabrik¹⁷. Disons

16 Antidouleur à base de paracétamol et de propylphénazone.

17 Fabrique de marchandises en émail, mais aussi de munitions, située à Cracovie, en Pologne.

que, toute proportion gardée, on peut se dire que l'on a affaire, avec Oskar Schindler et Yvonne Nèvejean, à deux chefs de file en termes d'opération de sauvetage. Au fur et à mesure de ma recherche, un portrait se dessine, bien loin de la femme douce et rassurante tenant un enfant par la main en lui susurrant des mots doux tout en l'accompagnant vers le train qui l'emmènera vers l'inconnu. Un article de presse évoque une personne austère tandis qu'un autre parle d'une « femme aux traits énergiques, sanglée dans un tailleur d'une sobre élégance »¹⁸. À vrai dire, c'est l'impression que me laisse sa voix : le United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) possède l'archive d'une interview¹⁹ parmi la collection de Jeff et Toby Herr qui conserve l'enregistrement de divers témoignages de l'Holocauste. La parole des survivants s'y libère – juifs, Roms, Tsiganes, homosexuels, etc. –, mais aussi celle de sauveurs.

Cette interview d'une cinquantaine de minutes s'inscrit dans une série de près de trente-cinq entretiens menés par Betty Garfinkels et Max Gottschalk²⁰ entre 1964 et 1973 à l'initiative du Centre national des hautes études juives. L'interview de Nèvejean, elle, n'est pas datée. Le ton utilisé tant par l'intervieweur que par l'interviewée me donne l'impression d'assister à un procès. Gottschalk précise, insiste, creuse, pendant que Nèvejean relate, avec une distance déconcertante, le quotidien du sauvetage de milliers d'enfants juifs pendant la guerre.

18 « L'Œuvre nationale de l'enfance pendant la guerre. Une admirable activité », *La Nation belge*, 4 octobre 1944, p. 2.

19 Oral History interview with Madame Nèvejean, non datée, Institut des études du judaïsme, conservée au United States Holocaust Memorial Museum (USSHM), Washington (RG-50.967.0011).

20 Célèbre avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, Max Gottschalk est membre puis vice-président de la Communauté israéliite de Bruxelles ainsi que membre du Consistoire central israélite de Belgique.

02.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au moment où elle témoigne, Yvonne Nèvejean a déjà consacré la majeure partie de sa vie à la protection de l'enfance. De 1920 jusqu'à sa mort en 1987, elle aura vu l'enfant essayer de se faire une place dans une société en perpétuelle évolution. La préoccupation de la société à l'égard du bien-être des enfants ne date pas d'hier : médecins, pédagogues et philosophes des Lumières se penchent déjà sur l'enfance pour mieux mettre ses capacités en évidence et assurer son bien-être²¹. Dans nos régions, elle s'organise d'abord au sein d'œuvres de charité telles que des garderies ou des orphelinats. Pour ces missions caritatives et philanthropiques qui s'adressent aux nourrissons et aux jeunes enfants, l'idée est de soutenir matériellement les ouvrières pauvres et d'éduquer la classe ouvrière dès le berceau²². Après l'apparition des premiers centres médicosociaux au début du XX^e siècle, la Grande Guerre vient renforcer la priorité à donner à l'enfance et à sa survie. Sur le tas, les « œuvres » se multiplient et s'organisent, depuis les administra-

21 C. Marissal, *Protéger le jeune enfant. Enjeux sociaux, politiques et sexués (1890-1940)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014, p. 15.

22 P. C. Humblet, « Crèches et gardes d'enfants », dans E. Gubin et C. Jacques, *Encyclopédie d'histoire des femmes, Belgique, XIX^e-XX^e siècle*, Bruxelles, Racine, 2018, p. 104.

tions communales ou sur initiative privée. À ce stade, elles sont coordonnées par la section Aide et protection aux œuvres de l'enfance du Comité national de secours et d'alimentation (CNSA). En unissant leurs forces, les œuvres obtiennent des résultats concluants en termes de protection infantile. Les décideurs politiques sont unanimes : la mortalité infantile ne connaît pas pendant la guerre la recrudescence que l'on peut craindre. Ce succès, on le doit à la multiplication des œuvres de l'enfance²³. De ce fait, le gouvernement décide de créer un organisme entièrement dédié, l'Œuvre nationale de l'enfance²⁴.

L'ŒUVRE NATIONALE DE L'ENFANCE

Si l'ONE s'improvise dans la tourmente de la guerre, elle est officiellement créée après, par la loi du 5 septembre 1919. Ses services sont sur le point de s'étendre dans tout le royaume belge. La mission de l'Œuvre, telle que définie par ses fondateurs, consiste à rendre « service pour autrui » et à assurer la « protection du plus faible ». Concrètement, elle s'engage à soutenir les autres œuvres, qui connaissent un essor remarquable pendant la guerre. Elle s'attache « [à] encourager et développer la protection de l'enfance et notamment : [à] favoriser la diffusion et l'application des règles scientifiques de l'hygiène des enfants, soit dans les familles, soit dans les institutions publiques ou privées d'éducation, d'assistance et de protection ; [à] encourager et [à] soutenir, par l'allocation de subsides ou

23 C. Marissal, *op. cit.*, p. 129.

24 *L'Œuvre nationale de l'enfance : sous le haut patronage de SM le Roi et de SM la reine Élisabeth*, Bruxelles, Œuvre nationale de l'enfance, p. 3.

autrement, les œuvres relatives à l'hygiène des enfants ; [à] exercer un contrôle administratif et médical sur les œuvres protégées »²⁵. À sa tête, le Conseil supérieur des œuvres de l'enfance (CSOE) dont les responsabilités sont déléguées au bureau, principal organe exécutif et administratif. Les dégâts de la Première Guerre mondiale ont tracé les contours de sa mission : lutter contre la mortalité infantile. Et il y a de quoi s'inquiéter puisque, au début des années 1900, 20 % des nourrissons décèdent encore durant leur première année d'existence²⁶.

En tant qu'organisme d'État, l'ONE agréée et soutenue financièrement des œuvres privées à condition qu'elles inscrivent la protection de l'enfance dans leurs missions et qu'elles répondent à certaines conditions techniques. En 1940, elles sont près de deux mille œuvres, dont une partie tombe directement sous la responsabilité et la gestion de l'ONE. Bien que la maternité soit, à l'époque, largement considérée comme la « qualité naturelle de la femme », elle doit aussi être enseignée. Depuis la fin du XIX^e siècle, une série d'initiatives sont prises pour éduquer les femmes à leurs rôles maternels²⁷. Dans les premiers jours après la naissance, la famille de chaque nouveau-né en Belgique reçoit la visite d'une assistante médicale de l'ONE. Les services postnataux sont prodigués par des infirmières-visiteuses, sans oublier l'existence de centres dédiés aux prématurés ou autres nouveau-nés débiles. « Débiles », vous dites ? La définition de « débile » – c'est-à-dire

25 Loi du 5 septembre 1919 instituant l'ONE, *Moniteur belge*, 26 septembre 1919, p. 4945-4950.

26 C. Marissal, « Œuvre nationale de l'enfance », dans E. Gubin et C. Jacques, *Encyclopédie d'histoire des femmes, Belgique, XIX^e-XX^e siècle*, Bruxelles, Racine, 2018, p. 393.

27 C. Marissal, « Maternité », dans E. Gubin et C. Jacques, *Encyclopédie d'histoire des femmes, Belgique, XIX^e-XX^e siècle*, Bruxelles, Racine, 2018, p. 348.